





Mise en place d'actions de promotion et valorisation de produits locaux

Fiche n°1.1 Priorité : lot 1

1. Description du projet

Cette fiche-projet vise à soutenir la mise en place d'actions diverses ayant pour objectif de faire rayonner la dynamique territoriale de l'agriculture cinacienne et de l'alimentation locale, saine et durable.

Des initiatives de circuit-court existent déjà sur le territoire communal. La coopérative Cocoricoop, qui réunit producteurs et consommateurs en Condroz, est notamment active sur le territoire de Ciney et dispose d'un magasin à la rue du Condroz qui ouvre du mardi au samedi. L'idée n'est évidemment pas de faire doublon avec les projets existants mais de soutenir les initiatives existantes via le renforcement de leur promotion, le développement des filières de vente et transformation et de leur offrir plus de visibilité et d'opportunités de vente.

Une autre fiche-projet élaborée dans le cadre de ce PCDR concerne la revalorisation du site du marché couvert (fiche 2.4). Celle-ci permettra notamment d'y accueillir les producteurs et transformateurs de façon régulière (hebdomadaire?), avec un accès privilégié aux producteurs du terroir afin d'y vendre leurs produits sous la forme d'un marché ou halle.

Cette fiche-projet -ci concerne donc la mise en place d'actions complémentaires à celles mentionnées ici. Plusieurs propositions très concrètes ont émergé des groupes de travail avec la CLDR :

- Soutenir l'organisation d'un marché du terroir dans les villages;
- Soutenir l'installation de distributeurs de produits locaux ;
- La création d'un label « Capitale du Condroz » ;
- La mise en place d'un projet « légumes au champ » qui permet l'auto-cueillette de légumes basée sur la confiance, la participation et la solidarité, et dans l'idée de rendre le citoyen acteur de sa consommation ;
- La création d'une recette spécifique à Ciney (par le biais d'un jeu concours de recettes originales?) premier concours en cours de lancement (octobre 2023).

A cette liste, d'autres projets pourraient être soutenus par le biais de l'ODR tant que ceuxci répondent à l'objectif défini ci-avant. Ces projets pourront être portés par divers acteurs (producteurs, GAL, coopérative, ADL, ...) qui pourront éventuellement profiter de ce cadre pour renforcer des programmes d'actions déjà menées sur le terrain. Par exemple :

- Créer des évènements « échanges gourmands » pour rencontrer les acteurs de la filière locale, amuser et par la même occasion sensibiliser le grand public ;
- L'organisation de journées fermes ouvertes / les apéros ruraux (Visite de ferme suivie d'un apéro, les vendredi et samedi soirs entre mai et septembre) / pique-







nique gourmand et champêtre / spectacles / fêtes / balades / conférences-débat / guinguettes / visites ;

- L'organisation d'activités / conférences /ateliers comme ceux déjà organisés par « nourrir-cœur-condroz » ;
- La mise en place d'une filière de restauration collective basée sur les produits du terroir ;
- L'offre de fidéli-bons pour les produits locaux ;
- Le renforcement des actions de promotion des producteurs locaux et de la communication sur les initiatives existantes, via notamment : la diffusion du répertoire des producteurs locaux (existe sur le site de la commune + cartographie en ligne existante¹), les articles dans le bulletin communal, la signalétique vers les fermes et points de vente, un feuillet édité pour les scouts, les collectivités locales (écoles, CPAS...);
- Campagnes avec slogans accrocheurs pour l'alimentation locale et briser les freins des citoyens (« plus cher »...).

Les actions qui pourront voir le jour par la mise en œuvre de cette fiche-projet permettront de mettre un coup de projecteur vers les initiatives de transition pour une alimentation saine, locale et durable.

Exemples d'initiatives existantes

 Label communal pour l'alimentation locale à Soignies

La Ville de Soignies a développé son propre label pour mettre en lumière ses producteurs locaux. Ce label « Des prairies aux papilles » est apposé directement sur les façades des producteurs, mais aussi sur les devantures des établissements qui proposent ces produits.

Plus d'infos: https://soignies.be/fr/documents-publications.html?cmp_id=29&news_id=3967 (consulté le 19/10/2023)



-

¹ destinationcondroz.be/producteurs









Fidéli-bons « du local dans mon point de vente » (2023)

Lancé par la cellule Manger Demain et soutenu par la Wallonie et dans le cadre du Fonds Ukraine, un appel a été lancé aux points de vente wallons (clôturé en février 2023) pour activer plusieurs mécanismes de soutien. 153 points de vente bio, vrac et circuit-court ont répondu à l'appel.

Parmi les mécanismes de soutien, des carnets de fidélibons échelonnés sur huit mois ont été distribués aux clients des magasins locaux ayant répondu à l'appel, leur permettant de bénéficier d'une réduction sur leurs paniers.

• Un marché du terroir en cœur de village à Beaumont

Dans la commune de Beaumont, les producteurs bio, artisans et transformateurs se retrouvent tous les mois de la belle saison (d'avril à septembre) en plein cœur d'un des villages de la commune. Ce marché familial propose animations/concerts et petite restauration ainsi qu'un horaire invitant à la convivialité (le vendredi soir) pour fidéliser davantage ses visiteurs.

L'organisation d'un marché itinérant dans les villages peut donc se faire sur les espaces publics par initiative de la commune ou de l'ADL, mais également sur base de porteurs de projet qui identifient des lieux privés plein de potentiel pour attirer du monde. La Ville de Ciney pourrait lancer un appel au grand public afin d'identifier de tels lieux et porteurs de projet dans chaque village de son territoire.



• Légumes en auto-cueillette à Liège









Le Champ des possibles est une initiative de maraîchage auxquels les citoyens sont invités à prendre un abonnement annuel. Avec celui-ci, ils sont libres d'accéder au champ et de récolter « leur part ».

Via ce dispositif, les producteurs gagnent l'assurance d'un revenu sur leur production et créent du lien social et solidaire avec les citoyens qui s'y engagent.

La mise en place et la gestion de ce système (abonnements, tableau d'auto-cueillette informant







du contenu de la récolte hebdomadaire...) peut être déléguée à un GAL par exemple, afin de faciliter l'initiative pour les maraîchers...

Concours de recette - Cœur de Condroz

Les GAL Condroz-Famenne, Pays des tiges et Chavées avec le soutien de la Province de Namur, le CPA Cœur de Condroz et la Carotte bavarde ont lancé leur premier concours de recettes emblématique de la région (première édition 2023).

L'ambition de ce projet est de générer un engouement citoyen pour la création d'une recette emblématique qui mettra un coup de projecteur sur les produits locaux. La communication autour du projet y indique d'ailleurs clairement la provenance des ingrédients...

Le projet intègre un évènement pour le jury du concours permettant de mettre davantage en valeur ces produits et un carnet de recettes sera ensuite diffusé.

Concours de recettes V de Condroz



Edition 2023 déjà en cours... Prochaines éditions à prévoir ?

2. Justification du projet

Besoins de la population

Les cinaciens ont mis en avant leur volonté de soutenir, maintenir et développer une agriculture familiale de qualité sur leur territoire et d'encourager à la diversification.

Ciney possède déjà depuis bien longtemps une identité agricole forte, notamment autour de l'élevage, réputée et connue en Wallonie. On ressent encore aujourd'hui une volonté de sa population de renforcer cette identité agricole (qui constitue d'ailleurs le premier axe de la stratégie du PCDR) mais aussi d'encourager l'économie locale.

Effets attendus

- Des producteurs et transformateurs locaux soutenus et valorisés dans leur travail;
- Des citoyens cinaciens acteurs de leur alimentation, qui connaissent les producteurs, transformateurs et produits de leur terroir ;
- Une consommation qui favorise l'économie locale, la santé publique et l'environnement ;
- Un système alimentaire plus résilient et durable ;
- Des liens sociaux renforcés entre les différents acteurs de l'alimentation locale ;
- Un renforcement de l'identité agricole cinacienne.







Liens avec d'autres fiches-projets

- 1.8 Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles
- 1.10 Création d'une Commission agricole
- 2.4 Revalorisation du site du marché couvert de Ciney
- 2.12 Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale
- 3.7 Création d'une épicerie mobile

Alternatives au projet

Sans objet

Réponse à l'objectif de sobriété

- En favorisant une consommation locale, on minimise la distance parcourue du champ à l'assiette et dès lors l'impact majeur du transport dans l'empreinte environnementale de notre alimentation.
- En encourageant la diversification agricole, on laisse moins de place à la monoculture responsable de dégâts environnementaux (perte de biodiversité, diminution de la qualité des sols, érosion des sols, prolifération de ravageurs/pathogènes, etc.). On encourage dès lors de manière indirecte une agriculture plus durable et résiliente.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.		
1.1	Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire		
1.2	Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)		
1.3	Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)		
1.4	Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz		
1.5	Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinacien comme levier de développement identitaire et touristique.		
	V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public		
5.2	Faciliter la convivialité et les liens sociaux		







5.3	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux		
VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs			
6.1	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi		
6.3	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente		

4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Des producteurs et transformateurs locaux soutenus et valorisés dans leur travail	х	x	х
Appropriation citoyenne des enjeux de l'alimentation durable	х	х	х
Accessibilité à une alimentation locale, saine et de qualité	X		х
Une consommation bonne pour l'environnement		x	
Un système alimentaire plus résilient et durable		х	
Des liens sociaux renforcés entre les différents acteurs de l'alimentation locale	х		
Un renforcement de l'identité agricole cinacienne	х		

5. Localisation et statut

Fiche d'identité du projet		
Nom et adresse Commune de Ciney (non localisé)		
Périmètre d'intervention	Les projets sont pour la plupart immatériels et non localisables.	
Intégration du projet dans son environnement direct	Intégration fonctionnelle Les actions de promotion des producteurs, transformateurs et initiatives existantes permettront de renforcer leur fonctionnement et de les durabiliser. Celles-ci devront être menées en lien/concertation/synergie avec les actions déjà	







	menées par les divers acteurs de l'alimentation locale (GAL,
	Cocoricoop).
	De manière indirecte, elles inciteront progressivement d'autres acteurs à s'installer comme producteur/transformateur ou dans la vente ce qui permettra de renforcer l'offre en circuits-courts.
	Intégration économique et sociale Parmi les multiples co-bénéfices des circuits-courts : des retombées économiques locales, une conscientisation citoyenne et une mise en réseau des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
Cadre légal	1
Statut de propriété	/

6. Parties prenantes, porteurs de projet

Parties prenantes et porteurs de projet

Origine de la demande	Parties prenantes	Porteurs de projet
CLDR	 Gal Condroz-Famenne Gal Pays des Tiges et Chavées Producteurs/transformateurs ADL Maison du Tourisme Condroz-Famenne 	 Ville de Ciney GAL, groupements ou coopératives existants

• Pistes de financement

Pouvoir subsidiant	Libellés du subside
Plan de relance de la Wallonie (financé par l'Union européenne)	« Relocaliser l'alimentation en Wallonie » - appel à projets lancé en 2022 mais potentiellement réitéré
Fonds européen agricole pour le développement rural	Programme LEADER
Ville de Ciney	Fonds propres communaux
SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement	Subsides du développement rural « Economie »
Diverses primes et aides spécifiques, appels à projets	
Province de Namur	Appels à projets ponctuels







7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche
- Actions à préciser et prioriser ;
- Actions à budgétiser une fois précisées ;
- Associer les agriculteurs, producteurs et autres acteurs locaux du secteur de l'alimentation locale au projet pour qu'il soit efficace et pérenne ;

État du dossier

De multiples initiatives sont déjà lancées par différents acteurs :

- Une première édition du concours de la recette emblématique du Cœur de Condroz a été lancée en octobre 2023.
- Les Gal Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées mettent déjà en place de nombreuses actions pour la promotion des produits locaux.
- Un répertoire des producteurs est mis en ligne (et cartographié) sur le site Destination Condroz-Famenne.

Programme

 Mettre en place des actions de soutien et promotion des commerçants et producteurs locaux.

Planification

- Réunir et coordonner les acteurs à impliquer au projet ;
- Mise en place d'un Comité de pilotage ;
- Définition d'un plan d'action à court et moyen termes ;
- Mise en œuvre des actions ;
- Communiquer autour des actions vers la population ;

Démarches administratives à réaliser

- Dossier de demande de subsides ou réponse à un appel à projets en lien avec ce projet ;
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
- La réussite de ce projet repose sur la bonne coordination du/des porteur(s) de projet et des parties prenantes.







8. Estimation globale du coût

La mise en œuvre du projet nécessite essentiellement des moyens humains destinés à créer des supports de communication et organiser des évènements.

Un forfait annuel de 10.000 € HTVA est proposé pour la mise en œuvre d'actions de promotion. Il est jugé utile de maintenir cette dynamique d'actions de promotion pendant un minimum de trois ans, soit un total de 30.000€ HTVA pour trois ans.

Projet rémunérateur □ oui ■ n	on (case à noircir ou pas en fonct	tion du projet)
-------------------------------	------------------------------------	-----------------

9. <u>Évaluation</u> (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

 <u>Indicateurs de réalisation</u> (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre)
Mise en place d'actions de promotion	1 action/an	Pv du Comité de pilotage

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre)
Maintien des initiatives existantes	Statu quo voire croissance	Relevé 1x/an par la commune
Croissance du nombre d'initiatives/producteurs	+5%	Relevé 1x/an par la commune
Fréquentation des points de vente	+5%	Chiffres des points de vente







10. <u>Notice évolutive - Mesures en faveur de la résilience</u> locale et de la transition

- A. Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au Point 5 Sans objet
- B. Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux :

Sans objet

C. Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles :

Sans objet

D. Mesures en faveur de la sobriété du projet :

Voir point 2 « Réponse à l'objectif de sobriété »

E. Mesures en faveur de la biodiversité :

Sans objet

F. Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet :

Le projet permettra une participation de tous les habitants qui le souhaitent.

G. Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire :

La valorisation et la promotion de l'économie locale est l'objectif principal de ce projet, via la mise en relation la plus directe possible des producteurs et des consommateurs. Outre le fait de faire vivre des producteurs de la région, cela a aussi comme intérêt pour les consommateurs de pouvoir bénéficier de produits locaux, de saison et cultivés/élevés selon les normes du secteur (au minimum).

H. Intégration du projet dans l'environnement :

Les actions et évènements organisés se feront dans le respect du voisinage (heures de fin, stationnement, nuisances sonores, etc.) et du contexte économique local (complémentarité aux initiatives locales déjà en place plutôt que concurrence).







Annexes

Annexe 1: plan de situation

Sans objet (projet non localisé)

Annexe 2 : Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur

Sans objet (projet non localisé)

Annexe 3: Dossier photographique

Sans objet (projet non localisé)

Annexe 4: Etat des lieux

Sans objet : L'état des lieux est décrit au point 1 « Description du projet »